

**Motion du Conseil départemental de la Haute-Marne  
Concernant le projet d'installation d'une laverie industrielle porté par UNITECH**

Lancé en 2016, le projet d'implantation d'une blanchisserie industrielle sur la ZA de la Joinchère, à Suzannecourt, porté par Unitech France, filiale de la société américaine Unitech Services, doit voir le jour d'ici 2022 et vise à traiter des équipements de protection individuelle (EPI) utilisés dans l'industrie nucléaire.

Ce projet, dont le dossier a été jugé recevable par la DREAL, a fait l'objet d'une enquête publique qui a eu lieu entre le 22 octobre et le 20 décembre 2019. Dans son rapport remis le 30 janvier 2020, la Commission d'enquête a émis, à l'unanimité, un avis favorable au projet assorti de réserves, notamment à propos de la ressource en eau, et de recommandations. Le 8 juin dernier, Madame la Préfète de la Haute-Marne a autorisé l'exploitation de la blanchisserie industrielle.

Le Conseil départemental de la Haute-Marne, qui n'a jamais été sollicité sur l'opportunité de cette installation, avait souhaité laisser l'enquête publique se dérouler selon les règles établies par la loi. Cependant, les nombreuses inquiétudes, légitimes, de riverains, d'associations départementales et de conseils municipaux exprimées ces derniers mois le mènent à se prononcer sur le fond de ce dossier.

C'est pourquoi les élus de l'Assemblée départementale ont souhaité la tenue d'un débat lors de la commission permanente qui a eu lieu vendredi 25 septembre 2020.

Au cours des échanges qui ont suivi une présentation du projet sur la base des éléments transmis par l'entreprise, les conseillers départementaux ont relevé par eux-mêmes qu'ils n'étaient pas suffisamment compétents pour comparer les données techniques transmises par UNITECH et par les opposants au projet et juger de leur véracité.

En revanche, en tant qu'élus du territoire, représentant les Haut-Marnais, ils ont souhaité rappeler leur vision d'avenir et pointer ce qu'ils considèrent comme des limites à la réalisation de cette installation.

1/ Depuis 2016, la Haute-Marne, département en déprise démographique, a souhaité s'engager dans une politique d'attractivité dans le cadre d'une campagne de notoriété « La Haute-Marne respire et inspire » : cette politique s'appuie sur l'image d'un territoire accueillant, avec la nature et tout particulièrement le projet (devenu réalité) de Parc national de forêts. Plus d'un million d'euros ont été engagés et les premiers signaux positifs (notamment par le développement du tourisme vert) émergent. Un tel projet réduirait à néant ce travail de longue haleine.

2/ Parallèlement, la Ville de JOINVILLE a entamé un long processus de transformation à travers la mise en place de dispositifs visant à rénover le centre-ville, réinvestir les bords de Marne et à développer son attrait touristique comme en témoigne son classement en petite cité de caractère et ville étape. Le Département s'est engagé fortement aux côtés de JOINVILLE et de la Communauté de communes du Bassin de JOINVILLE en Champagne dans le cadre d'une contractualisation visant à améliorer significativement les équipements et lançant une politique culturelle et patrimoniale ambitieuse autour du Château du Grand Jardin. Ces efforts de développement touristique et d'attractivité seraient altérés par la présence d'une laverie industrielle à proximité.

3/ La Marne, colonne vertébrale de ce territoire, est depuis quelques années frappée durement par des épisodes de sécheresse. Si les données existantes (mais anciennes) de ressource en eau ne remettent pas en cause l'existence du projet de laverie, l'étiage constaté va favoriser la concentration des eaux et les statistiques liées aux rejets dans la rivière ne peuvent plus, dans ces conditions, être considérées comme suffisamment probantes. Par ailleurs, nous constatons une fragilité accrue de la ressource dans de nombreuses communes en Haute-Marne : ce constat pose d'ailleurs plus largement le besoin d'une réflexion en matière de politique de l'eau, en qualité et en quantité.

4/ Le projet Centre Industriel de stockage GÉologique (CIGÉO) qui vise à accueillir des déchets radioactifs de haute activité (HA) et de moyenne activité (MA) à vie longue à partir de 2025 a été depuis la loi BATAILLE toujours soutenu par les élus locaux. Ce site d'enfouissement doit avoir comme contreparties, non seulement des fonds d'accompagnement et une fiscalité à destination des territoires à la hauteur de la charge qui leur incombera mais aussi des compensations industrielles permettant la création d'emplois liées au projet. C'est en ce sens qu'a été développée une zone interdépartementale de proximité avec l'objectif d'accueillir de telles installations et qui doit prochainement être équipée d'un réseau d'eau qui pourrait être dimensionné à la hauteur des besoins des projets actuels et à venir ce qui permettrait d'assurer l'accueil de la laverie portée par UNITECH. Le Département regrette que l'initiative d'agence d'aménagement qu'il a portée avec la Région Grand Est, le Conseil départemental de la Meuse et les intercommunalités de proximité n'ait pu aboutir car elle aurait permis de partager une vision globale de territoire, seule capable d'orienter les projets comme celui-ci.

Pour toutes ces raisons, le Conseil départemental de la Haute-Marne :

- se déclare défavorable au projet de laverie industrielle tel que présenté ;
- demande qu'une nouvelle étude sur la ressource en eau soit menée au regard des nouvelles évolutions climatiques ;
- souhaite que soit étudiée la faisabilité d'une telle installation sur la zone interdépartementale de proximité.

Enfin et par cette motion, le Conseil départemental de la Haute-Marne entend réaffirmer son soutien indéfectible au projet CIGEO, outil de recherche et de développement indispensable en faveur de l'avenir du nucléaire dans le monde.